

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de

### Monsieur Jean-Pierre Audy

Membre du Parlement européen

Président de la délégation française au sein du PPE

- mars 2013 -

*Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Jean-Pierre Audy, député européen, Président de la délégation française au PPE. M. Audy est également le parrain du Cercle depuis 2009.*

*Les discussions se sont notamment articulées autour deux thématiques clé pour le Cercle, la nécessité d'une véritable politique industrielle européenne ainsi que les investissements dans les réseaux d'infrastructure.*

#### ECLAIRAGE INTRODUCTIF

##### ➤ Une véritable politique industrielle européenne

Monsieur Jean-Pierre Audy s'est notamment félicité de l'initiative du commissaire européen Antonio Tajani (industrie et entrepreneuriat) sur une «Politique européenne à l'ère de la mondialisation». Un partenariat pour une industrie européenne plus forte est essentiel dans un contexte de défis internationaux importants.

Plusieurs priorités doivent être adressées par les décideurs européens afin de bâtir une industrie européenne plus forte au service de la croissance et de la relance économique. Veiller aux normes industrielles dans l'UE en est une. Il attache importance particulière à la protection des droits de propriété intellectuelle et c'est pourquoi les débats, notamment au Parlement, sur le traité «ACTA» l'ont beaucoup marqué. Il s'agissait pour lui d'un traité visant à combattre la contrefaçon et à protéger la propriété intellectuelle, qui sont des valeurs auxquelles l'UE se veut très attachée.



Jean-Pierre Audy, né le 12 juin 1952 à Tulle (Corrèze), est député européen (UMP-PPE) depuis juin 2005.

Actuellement, il est membre de la commission du contrôle budgétaire (vice-président de juillet 2009 à janvier 2012) et membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement européen.

Au sein du Parlement européen, il est, également, vice-président de la délégation avec les pays du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et Venezuela en cours d'adhésion) et co-président de la commission économique de l'assemblée parlementaire EUROLAT).

Il est membre du comité départemental de la Corrèze et du conseil national de l'Union pour un mouvement populaire. Depuis le 9 mars 2008, il est conseiller général du canton de Meymac. Il a été réélu député européen lors des élections européennes du 7 juin 2009 en étant tête de liste Majorité présidentielle dans l'eurocirconscription Massif central-Centre (régions Auvergne-Centre-Limousin).

Depuis février 2010, il est Président des députés européens élus en France du Parti populaire européen (PPE) et membre du bureau du Groupe PPE au parlement européen, conseiller politique et membre du bureau politique de l'UMP. Depuis février 2013, il est vice-président de l'UMP.

une

En matière de commerce international, il est crucial pour le parrain du Cercle, de veiller à garder un équilibre entre les conditions auxquelles sont soumises les entreprises européennes et leur concurrents mondiaux. L'ouverture du marché est effectivement une source de croissance, mais il faut savoir où est la limite acceptable. Pour cette raison la clause de réciprocité est fondamentale.

L'industrie européenne a besoin d'un cadre législatif cohérent et stable, les règles ne doivent pas changer tout le temps.

## ➤ **Financements des infrastructures européennes**

L'importance des réseaux d'infrastructures européens, ainsi que leur complexité croissante nécessitent une véritable coordination européenne. M. Audy a notamment insisté sur trois secteurs clés : les transports (avec un besoin d'investissements à hauteur de 1 500 milliards à horizon 2010-2030) ; l'énergie (près de 200 milliards) et le développement numérique.

Il faut réfléchir à toutes les ressources financières au-delà des ressources propres de l'Union européenne. Pour Monsieur Audy il serait pertinent d'identifier les modes de financements qui ont bien fonctionné par le passé, comme par exemple les partenariats public-privé, dont notamment les concessions. C'est pourquoi il est important de penser à des instruments législatifs encourageant les investissements privés.

Le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), proposé par la Commission européenne en 2011, est un instrument important. Pour rappel le plan qui prévoyait une enveloppe de 50 milliards €, qui s'est vue réduite à chaque tour de négociations sur les Perspectives financières, pour des investissements destinés à améliorer les réseaux européens dans le domaine des transports, de l'énergie et de la technologie numérique. Les investissements ciblés dans des infrastructures clés contribueront à la création d'emplois et amélioreront la compétitivité de l'Europe à une période où elle en a bien besoin. Le MIE financera des projets qui créeront les maillons manquants des réseaux européens dans le domaine des transports, de l'énergie et de l'infrastructure numérique.

Il a regretté cependant le manque d'impulsion au niveau des Etats-membres sur la question de la mutualisation des investissements dans les infrastructures européennes.

## **DÉBATS AVEC LES MEMBRES DU CERCLE**

Les débats avec les membres se sont ensuite articulés autour de plusieurs thématiques clés pour le Cercle, telle que l'accord de libre-échange souhaité entre l'Union européenne et les Etats-Unis, les perspectives financières à long terme, les financements innovants ainsi que la fiscalité et l'industrie numérique.

Pour ce qui est des négociations du Partenariat transatlantique de commerce et l'investissement (TTIP) UE-Etats-Unis, Monsieur Audy est confiant que cet accord sera bien et bel une réalité. Il s'agit d'un accord qui est dans l'intérêt des deux parties, tant bien l'UE que les Etats-Unis. Il a par ailleurs estimé que, de façon générale, nous nous trouvons dans une phase de gouvernance globale intermédiaire. Les relations internationales seront de plus encadrées par des accords bilatéraux, plutôt que l'idée promue par l'UE actuellement d'un ordre mondial sous le signe du multilatéralisme.

En évoquant les négociations du cadre financier pluriannuel, M. Audy a notamment souligné l'importance du contrôle parlementaire sur le budget et les perspectives financières.

Pour finir, les membres du Cercle et M. Audy ont eu un échange sur les perspectives des élections européennes en 2014.